

**Association Française de Développement
des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V)**

Délégation Grand Sud-Ouest

C% Association Vélo

2, rue de la Daurade 31000 Toulouse

Tel/FAX: 05 61 11 87 09

Toulouse, le 1er Juin 1999

à Mr Jacques BLANC

Président

Conseil Régional du Languedoc-Roussillon

201, avenue Pompignane

34064 Montpellier Cedex 2

Objet: demande d'un programme
régional de Véloroutes et Voies Vertes
(contrat de Plan 2000-2006)

Monsieur le Président,

L'AF3V, Association Française de développement des Véloroutes et Voies vertes, regroupe les individus et les associations de cyclistes qui agissent pour la mise en place d'itinéraires cyclables à longue distance. Ces itinéraires présentent un grand intérêt économique et social pour les régions traversées. Le dépliant ci-joint décrit les objectifs de l'AF3V.

La délégation Régionale de l'AF3V pour les trois régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon est située à Toulouse.

L'AF3V vous écrit pour vous demander d'adopter un programme régional de développement d'un réseau de Véloroutes et Voies Vertes.

Ce programme pourrait faire l'objet d'un soutien financier de l'Etat dans le cadre des contrats de Plan Etat-Région, puisque le C.I.A.D.T. du 15-12-98 a décidé d'inscrire le "Schéma national des Véloroutes et Voies Vertes" parmi les projets de développement susceptibles de recevoir le soutien de l'Etat (voir décision du CIADT et cahier des charges ci-joints).

Ce programme devrait retenir les deux grands itinéraires qui figurent sur la carte du réseau d'intérêt national:

1- La "Voie Verte des Deux Mers", itinéraire cyclable en site propre, puisqu'il utilise le chemin de halage du canal du Midi.

La région Languedoc-Roussillon devrait la réaliser en totalité pendant les 6 années du Contrat de Plan (2000-20005), entre la limite du Département de l'Aude - commune de Labastide d'Anjou- et la Point des Onglous, commune de Marseillan.

(à aménager: 100 km dans l'Aude, 75 km dans l'Hérault).

Cet itinéraire en site propre reliera à terme Castets-en-Dorthe (et Bordeaux) à Toulouse et à Agde. Il présente d'importantes potentialités de développement touristique et économique, vu le renouveau d'intérêt pour les canaux, et notamment pour le canal du Midi.

La carte et le tableau ci-joints montrent que l'aménagement de cet itinéraire est aujourd'hui nul en Aquitaine, alors qu'il est significatif en Midi-Pyrénées, plus précisément en Haute-Garonne, et en Languedoc-Roussillon (canal de la Robine). Il est probable que les deux régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, devant les demandes des usagers et de l'AF3V, et les opportunités de financement de l'Etat, vont accélérer leurs décisions d'aménagement dans les années à venir.

2- La "Véloroute méditerranéenne", constituée ainsi:

- de Beaucaire à Sète: chemin de halage du canal du Rhône à Sète;
- de Sète à Agde: piste cyclable à créer au bord de la mer, le long de la RN;
- d'Agde à Béziers: chemin de halage du canal du Midi, itinéraire commun avec la "Voie Verte des Deux Mers"
- De Béziers à Narbonne: itinéraire balisé sur petites routes tranquilles;
- de Narbonne à Port-La-Nouvelle: sentier de randonnée déjà aménagé par le Conseil Régional le long du canal de La Robine;
- de Port-La-Nouvelle à Argelès-Plage: pistes cyclables existantes et à créer, RD 81 à aménager, petites routes tranquilles.....

D'autres Véloroutes et Voies Vertes en Languedoc-Roussillon devraient être aussi étudiées, puis aménagées, dans les années à venir.

L'AF3V reste à votre disposition pour vous soumettre, en liaison avec les associations de cyclistes de la région, des propositions plus détaillées lors de l'élaboration de votre programme régional de Véloroutes et Voies Vertes en Languedoc-Roussillon, mais ne sait comment vous les adresser:

Pourriez-vous nous indiquer à quel groupe de travail préparatoire au contrat de Plan Etat-Région l'AF3V pourrait faire une contribution écrite - dont la rédaction est déjà presque achevée - détaillant ces demandes ? Au groupe "tourisme" s'il existe?

L'AF3V souhaiterait être informée de la suite que vous donnerez à cette demande.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Mr Julien SAVARY

Délégué Régional de l'AF3V, Vice- Président de l'Association Vélo

- PJ:
- Dépliant de présentation de l'AF3V
 - article "Le Monde" du 21/11/98
 - Décision du C.I.A.D.T. du 15-12-98 "Schéma national de Véloroutes et Voies Vertes"
 - Cahier des charges pour le schéma national de Véloroutes et Voies Vertes + carte du schéma national des Véloroutes.
 - carte et tableau sur l'état d'avancement de la "Voie Verte des Deux Mers" (situation Février 99)

Copies à:

- Mme Arlette FRANCO, Présidente de la Commission Tourisme du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
- Mr André SAVONNE, Président de la Commission Jeunesse et Sports du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
- Mr Michel MOYNIER, Président de la Commission Environnement et Patrimoine du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
- Mr Didier BALL, Directeur des Infrastructures et des Collectivités locales du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon
- Mr Daniel CONSTANTIN, Préfet de la Région Languedoc-Roussillon (contrat de Plan)
- Mr Jean-François SAVY, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, Préfecture (contrat de Plan)

- Mme Sandrine GODFROID, Directrice Régionale de l'Environnement Languedoc-Roussillon
- Mr FOURLON, Directeur Régional de l'Équipement Languedoc-Roussillon
- Mr Jean Claude BOUSQUET, Président du Conseil Economique et Social du Languedoc-Roussillon
- Mr Gilbert LIEUTIER, CETE Méditerranée
- Mr André VEZINHET, Président du Conseil Général de l'Hérault
- Mr Marcel RAINAUD, Président du Conseil Général de l'Aude
- Mr Gérard MARQUES, Président du Conseil Général des Pyrénées-Orientales
- Mr Alain JOURNET, Président du Conseil Général du Gard
- Mr Jean Paul POTTIER, Président du Conseil Général de la Lozère
- Mr Raymond COUDERC, Maire de Béziers
- Mr Régis PASSERIEUX, Maire d'Agde
- Mr Raymond CHESA, Maire de Carcassonne
- Mr Michel MOYNIER, Maire de Narbonne
- Mr Jean-Paul ALDUY, Maire de Perpignan
- Mr Georges FRECHE, Maire de Montpellier
- Mr Patrick MAUGARD, Maire de Castelnaudary
- Mr le Président de l'Association "Vélocité 34" à Montpellier